

Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération de Reims
Assemblée Générale du 29 janvier 2006

Ouverture de séance à 10 h 03. Membres présents : 84, membres représentés : 13.

Le président remercie Monsieur Jean-Louis SCHNEITER, Maire de Reims et président de la CAR, Monsieur Francis FALALA, député et conseiller général et Monsieur Laurent HECQUET du CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE d'être présents aujourd'hui à l'assemblée générale. Il remercie les présidents des autres associations de jardins familiaux, la Société d'Horticulture, le Comité Saint-Fiacre, les maraîchers professionnels et les membres de l'association de leur participation. Avant de commencer, Didier KLODAWSKI demande d'observer une minute de silence en mémoire des jardiniers, des membres de leur famille disparus, en mémoire de notre ami et ancien Maire de Reims et du père de Monsieur BEAUPUY.

Premier point : - mot du président -

Le président précise qu'une assemblée générale reste un moment important dans la vie de l'association. Les membres réunis en assemblée prennent des décisions importantes, afin d'améliorer la gestion. Aujourd'hui, le conseil d'administration rend compte de ses différentes actions associatives et si les adhérents ne sont pas d'accord, ils doivent le faire savoir.

Tout d'abord, au nom des jardiniers, le président remercie Monsieur Jean-Louis SCHNEITER, pour l'aide permanente apportée à JACA et aux différentes associations de jardins familiaux de l'agglomération de Reims. Didier KLODAWSKI rappelle que Monsieur le Maire est très souvent présent aux différentes manifestations. Le président remarque que Monsieur SCHNEITER est toujours intervenu à chaque fois que nous avons un problème et a su trouver assez vite une solution. Monsieur SCHNEITER a reçu le président début janvier 2006. Enfin, Didier KLODAWSKI le remercie personnellement, pour lui avoir remis la médaille de REIMS en 2005, six mois après le mérite agricole.

Le 19 novembre 2005, lors de la remise des prix des plus beaux jardins associatifs, Monsieur le Maire a annoncé que Reims a reçu un prix pour ses jardins familiaux. Ce prix est équivalent à la quatrième fleur. Il sera remis à Paris, le 15 février 2006, par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Ce prix a été reçu, déjà grâce à toutes les jardinières et tous les jardiniers, également à tous les bureaux des différentes associations. Didier KLODAWSKI rend hommage à Jean-Marie BEAUPUY adjoint, chargé de l'environnement et eurodéputé (absent aujourd'hui et qui s'est excusé), qui a su donner l'impulsion, a réussi à motiver nos différentes associations de jardins familiaux, afin d'embellir et de fleurir les parcelles associatives. Monsieur BEAUPUY a apporté beaucoup, au niveau associatif. Enfin, nous tenons à remercier nos différents partenaires associatifs : FLORALIE'S GARDEN de BÉTHENY, l'association de réinsertion REIMS-ESPOIR, la banque CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE pour sa subvention de 300 € accordée à la Fédération.

Le président espère que les efforts se poursuivront en 2006, les jardins peuvent encore progresser. Il demande l'enlèvement systématique des détritiques, des volets en PVC, des ferrailles dans toutes les parcelles associatives. Des progrès ont été constatés en 2005, et cette année il faut continuer. Ensuite, Didier KLODAWSKI évoque la préservation de l'environnement, il faut utiliser le moins possible les produits phytosanitaires chimiques. Beaucoup de terrains sont situés en zone de captage. De plus, suite au déficit de pluie, les produits chimiques sont plus concentrés dans les nappes phréatiques. Il faut privilégier le binage et l'enlèvement mécanique des herbes, plutôt que d'utiliser des désherbants ou des herbicides. Bien entendu, il faut exclure les flacons réservés aux professionnels et utiliser exclusivement des produits autorisés pour le jardinier amateur.

Enfin, le président rappelle que le nouveau règlement intérieur et l'assemblée générale 2005 stipulent que le nombre maximum de tonneaux est de 3, tonneaux bleus de 200 litres. Les tonneaux repeints en vert et les cuves restent interdits dans l'Association.

Deuxième point : - lecture du PV de l'AG de 2005 -

Le président lit les parties importantes du procès-verbal de l'assemblée 2005, il précise que tous les travaux et achats prévus ont été effectués. Madame LE BORGNE évoque la FONDATION DE FRANCE. Passage au vote. Approbation du PV à l'unanimité. Le président reparle de l'augmentation de 2 centimes de la cotisation proportionnelle, en 2005. Il fait part de remarques de quelques membres, ces derniers estiment que les cotisations ont augmenté trop vite. Didier KLODAWSKI dit qu'il faut réajuster le montant des cotisations au coût de la vie et demande l'avis à l'assemblée. Aucune remarque.

Troisième pont : - rapport d'activité -

Le président remercie toutes les personnes ayant pris des fonctions au sein de l'association, et rappelle que ce sont toutes des bénévoles et qui paient leur cotisation annuelle :

Administrateurs :

Chantal COLARDELLE trésorière, José DIAS et Jean MAST secteur MHP, Marilyne DETANTE et Gérard BARTHELEMY secteur ROS, Joseph MANZONI secteur BMN, Geneviève BALIGOUT secteur LDR, Michel HAUMONT secteur ÉGA.

Responsables de secteur :

Michel HOUDE secteur ANJ, Jocelyn HANS secteur BAM, Bernardin ANTONIAK secteur TSE, Daniel BALIGOUT secteur LDR, André LEJAY, secteur ADV, Pascal GRANDREMY secteur MAR-STF, Yves MONVOISIN secteur CHP, Alain HENRY ÉGA.

Cotisations :

Michel ROYER secteur BMS.

Contrôleurs aux comptes :

Édouard ZDOBYCH et Stéphane THOMASSET et Georges BIAUJAND décédé.

L'assemblée générale remercie vivement toutes ces personnes.

Principaux achats

Clés, serrures et cadenas (5 gros et 10 petits cadenas pour 525 €).
Invitation des personnes ayant des fonctions au sein de l'Association au Colibri.
Grillage, portillons pour ROS, Bordures STF.
Champagne.
9 abris.
Bons d'achat pour le concours des plus beaux jardins.
Travaux d'entretien et de tonte par Reims Espoir.
Enveloppes timbrées pour les convocations et le courrier.
1 poste à souder avec l'équipement.

Monsieur Francis FALALA, devant partir, prend la parole et félicite toutes les jardinières et tous les jardiniers pour l'entretien et l'embellissement des parcelles. C'est grâce à eux et aux bureaux de chaque association, que la ville de Reims a reçu un prix équivalent à la quatrième fleur pour une municipalité. Didier KLODAWSKI le remercie pour sa présence.

Équipement et Subventions

Le président remercie la Ville de Reims pour le grillage CHP, la pose du grillage MAR et la pose des portails : 3 portails ANJ, 1 portail BMN et 2 portails BMS. Les subventions se sont montées à 10 271 €.

Gestion des membres

Décédés : 2

Entrées : 30 dont 1 a été annulée,

Démissions : 19

Exclusion : 1 pour insultes et 1 pour jardin non fait

Radiation 3 en novembre 2005 pour les cotisations non réglées.

Mutation : 1

Tours des secteurs

3 tours de secteurs ont été effectués, dont 1 avec le jury pour noter les jardins. Il y a eu 2 réunions STF, MAR, 1 réunion ROS, 1 réunion ADV, 1 réunion CHP, 1 réunion ANJ et de nombreux passages afin de vérifier l'état d'entretien dans les jardins, en moyenne 2 à 3 fois par semaine, les jardiniers ont pu s'en apercevoir. Les déplacements ont été nombreux : réunions, banque, achats, négociation avec les fournisseurs, demandes de prix, rendez-vous, les permanences à la Maison des associations, les transports d'abris, la Poste. Ce qui représente un total de 2 493 km pour 2 administrateurs, la trésorière et le président. Pour ce dernier : une moyenne de 145 km par mois. Tout est détaillé et justifié dans la comptabilité.

Inondation et débordement du ruisseau au secteur ANJ

Le sinistre a eu lieu le lundi 4 juillet 2005, au matin. Le ruisseau d'eau usée situé le long de l'allée des Morilles a débordé, du fait de la fermeture des vannes par le service de l'assainissement. L'eau usée a pollué plusieurs jardins gérés par notre Association, situés au secteur ANCIENS-JARDINS, rendant les légumes et fruits impropres à la consommation. Cette eau usée a stagné plusieurs heures dans les jardins. Les personnes sinistrées : François ESPOSITO, Marc DESJARDIN, Michel HOUDE, Eduardo MARTINS, Joël KOUDLANSKI, Chantal BOSCH, Joaquim DE OLIVEIRA BAIA, Michel HORNY, Monique MORANT-PERRIER et JACA. Le président vient de recevoir un courrier à ce sujet. Afin que cela n'arrive plus, nous pouvons faire une proposition à la CAR : la mise en dalot de ce ruisseau. Monsieur le Maire précise que n'est pas facile à mettre en œuvre.

Vols

Les vols se sont répétés aux secteurs ANJ, BMN, BMS, EGA, ADV et TSE. Ces vols sont très localisés et se multiplient d'une façon exponentielle. Les voleurs ne viennent plus seulement la nuit, mais pendant midi et juste avant la tombée de la nuit, devant tout le monde. JACA a également été volée.

À cet effet, nous avons pris rendez-vous avec Monsieur SCHNEITER le vendredi 13 janvier 2006, et ensuite avec le chef de la police municipale le 19 janvier, rue THIERS. Il vous est demandé de déposer une plainte systématiquement à chaque vol, cela vous prendra 1 heure de votre temps, même si on vous dit que cela ne sert à rien. Chaque vol fera partie des statistiques. Êtes-vous d'accord pour confier les clés des secteurs à la police municipale ? Elle pourra passer vérifier les jardins. Cela peut être un début de solution. Approbation à l'unanimité.

Madame LE BORGNE fait part à l'assemblée qu'elle a déposé une plainte à la police, qu'elle a attendu trop longtemps. Elle s'étonne, car le Procureur n'a pas donné suite à cette plainte.

Travail avec les autres associations et la Fédération

La fédération des JF de l'Agglomération de Reims a été fondée en 1995 et regroupe actuellement 7 associations de JF : Croix du Sud (Georgy WEILER), Pays de France (Michel HERBRETEAU), Cheminot (Michel MANGELINCK), Trois Fontaines (Franck LEROY), Trois Rivières (Serge DUMONTHIER), Maroc (Christian DONNY) et JACA. Une véritable collaboration s'est installée avec la Société d'Horticulture (Jacques VARENNE), le Comité SAINT-FIACRE (Maurice JACQUEMINET excusé) et les maraîchers professionnels (André LECLERCQ).

La Fédération des Jardins Familiaux de l'Agglomération de Reims a participé au **salon Nature et Jardins** les 18, 19 et 20 mars 2005. Un petit jardin familial a été reconstitué. Un abri bois prêté par les Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération de Reims a été monté. Le 4 avril, réunion à l'Hôtel de Ville : le *fleurissement* 2005 a été présenté avec l'annonce du mariage des fleurs et de la poésie. Les particuliers sont invités à y prendre une part active (Journal L'UNION du 8 avril 2005). La Maison de Quartier a organisé deux demi-journées de jardinage pour vingt enfants habitant au quartier CERNAY-EUROPE. Ces demi-journées se sont déroulées les 20 et 21 avril 2005 dans l'Association J.A.C.A.

La Société d'Horticulture de l'Arrondissement de Reims et la Fédération ont organisé samedi 7 mai 2005 dans le secteur BONS-MALADES NORD (J.A.C.A.), une matinée sur la culture maraîchère au printemps dans un jardin familial. Des semis et des repiquages de plants ont été effectués, à but éducatif. Les explications ont eu lieu sur place et ont été suivies d'un débat amical. L'Association CROIX du SUD a organisé deux journées portes ouvertes les 4 et 5 juin 2005. Une visite des jardins a été fort appréciée par les visiteurs. Le 4 juin visite du parc SCHNEITER et le 5 juin, visite du parc de CHAMPAGNE : littérature et nature, ballades et balades : les rendez-vous au jardin de ce week-end ont séduit les promeneurs (Journal L'UNION du 10 juin 2005).

La Mairie de Reims a organisé une rencontre avec une délégation des Jardins Familiaux de Strasbourg le 13 juin 2005. Les associations adhérant à la Fédération étaient présentes. 10 h 00, accueil des participants à l'Hôtel de Ville, 10 h 15, présentation des jardins familiaux de Strasbourg, échange des problématiques générales et confrontation des expériences. 14 h 30, visite des jardins familiaux de l'Agglomération de Reims. L'assemblée générale de la Fédération a eu lieu le 7 juillet à 20 h 00 dans la salle municipale VAUBAN. M. BEAUPUY était présent. Le 4 septembre, l'Association CROIX DU SUD a procédé à la remise des prix du concours des plus belles parcelles de l'année 2005. Le jury du concours des plus beaux jardins est passé le 26 juin, 2, 3 et 10 juillet 2005 pour noter les parcelles. Les critères de notation sont : *potager, esthétique et fleurs*. Les résultats seront donnés au quatrième trimestre 2005.

SAINT-FIACRE a été célébré samedi 3 septembre 2005. SAINT-FIACRE est le Saint Patron des maraîchers, des horticulteurs et des jardiniers. La messe a eu lieu en la Basilique SAINT-REMI de REIMS. Michel HERBRETEAU, président de l'Association des J.F. Pays de France a animé une séance sur la gestion des assemblées générales, le 17 septembre 2005. Les Bureaux des associations adhérentes y ont participé. Vendredi 30 septembre 2005, une délégation des jardins familiaux de l'Agglomération de REIMS a visité les jardins ouvriers de STRASBOURG.

La Société d'Horticulture de l'Arrondissement de Reims, les maraîchers et les horticulteurs ont organisé le **SALON COULEURS D'AUTOMNE** dans les locaux du *Champagne Veuve Clicquot*. Le salon s'est déroulé du 7 octobre au 10 octobre 2005.

Le 19 novembre remise des prix des plus beaux jardins associatifs, en présence de Messieurs Jean-Louis SCHNEITER, Jean-Marie BEAUPUY, Francis FALALA et Laurent HECQUET. Le 3 février 2006, invitation à l'assemblée générale de l'Association Bien Vivre à Saint Anne, avec présentation des jardins associatifs.

Le 15 février 2006, le Ville de Reims est invitée à la remise du prix national de Jardins Familiaux par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Cette manifestation se déroulera à Paris. Ce prix récompense une commune par ses actions remarquables dans le domaine des jardins associatifs. Le jury a découvert de très nombreux jardins familiaux très bien tenus pris en compte dans une politique plus globale d'aménagement urbain. Ces jardins sont de qualité et agréables à vivre. Les abris en bois sont esthétiques, les clôtures et chemins bien entretenus. Le *fleurissement* est présent sur l'ensemble des parcelles visitées.

En 2005, le salon **NATURE & JARDINS expo 2005** a accueilli près de 12 000 visiteurs. La Fédération participera à la neuvième édition du salon, qui aura lieu au Parc des expositions de Reims, les 24, 25 et 26 mars 2006. La Fédération reconstituera un petit jardin familial. Saint Fiacre sera célébré cette année le 2 septembre, la célébration sera suivie d'un repas dansant. Venez nombreux.

Passage au vote. Approbation du rapport d'activité à l'unanimité.

Monsieur Jean-Louis SCHNEITER prend la parole et annonce que la Ville pourra aider l'Association pour constituer un dossier pour la Fondation de France. Il faut avoir un projet d'investissement. Il regrette les nombreux vols et précise que la police municipale viendra tourner dans les secteurs, mais cela ne supprimera pas l'ensemble des vols. Il faut déposer plainte à chaque fois. Suite au rendez-vous du 13 janvier dernier avec Didier KLODAWSKI, Monsieur SCHNEITER dit qu'il a envoyé un courrier à la compagnie d'assurance et JACA devrait bientôt être indemnisée, le dommage a été difficilement évalué. JACA se chargera d'indemniser les jardiniers sinistrés. Monsieur SCHNEITER pense aussi qu'il est important de préserver l'environnement, en utilisant le moins possible les produits polluants. Concernant les déchets de l'allée des Morilles, les jardiniers ne doivent pas déposer leurs poubelles et le service de propreté de la ville de Reims contactera prochainement le président. Monsieur SCHNEITER précise qu'il a un autre rendez-vous et doit partir. Didier KLODAWSKI et les personnes présentes le remercient.

Quatrième point : - rapport financier -

Chantal COLARDELLE lit le rapport financier : le total des ressources s'élève à 23 806,05 € et le total des emplois à 22 904,45 €, comme vous pouvez le voir à la dernière page, ce qui se traduit par un excédent de 901,60 €. Les ressources sont composées à 44 % par des subventions de la Ville de Reims, 13 % par l'encaissement des cautions (100 € pour un nouveau jardinier), 38 % par les cotisations et droits d'entrées, 3 % par le remboursement de l'assurance accident corporel (2 € par jardinier) et de divers frais remboursés par les adhérents, en cas de non respect des statuts, du règlement intérieur ou des décisions prises en conseil d'administration. Le reste correspond aux intérêts reçus du compte livret bleu Crédit Mutuel et les ventes d'abris d'occasion.

Les emplois sont composés à 24 % pour l'entretien divers, les tontes et les travaux, 12 % pour les manifestations (champagne, concours des plus beaux jardins), 15 % de frais divers de gestion (frais postaux, assurance, frais bancaires, transport et location), 5 % pour le remboursement des cautions et 44 % pour les investissements (9 abris bois). L'acquisition des 9 abris bois a été couvert par une subvention d'équipement. Quelques remarques : le poste frais postaux n'a pas évolué, le poste manifestations a baissé de près de 3 % et le poste transport a augmenté de 4,7 %. Vu l'augmentation du gazole, il risque de fortement croître en 2006.

Après rapprochement bancaire, le solde de la trésorerie à la date du 31 octobre 2005 est de 5 655,72 euros. L'Association dispose d'un compte courant et d'un livret bleu au Crédit Mutuel Nord Europe qui rapporte des intérêts. L'Association n'a pas d'argent liquide en caisse, tout est immédiatement déposé sur le compte en banque. Le président gère les différents comptes associatifs avec une connexion Internet sécurisée. L'association paie de plus en plus les fournisseurs par virement bancaire, diminuant ainsi le coût de gestion.

Le président et l'assemblée remercient la trésorière pour son excellent travail. Le président demande s'il y a des questions, et dit que l'ensemble de la comptabilité et les documents comptables sont à la disposition de tout membre qui en fait la demande.

Cinquième point : - Rapport de la commission de contrôle -

Édouard ZDOBYCH lit le rapport de la commission de contrôle. Le président l'a réunie deux fois, comme l'indique les statuts. Le solde final au 31 octobre 2005, d'un montant de 655,72 €, correspond au relevé des comptes bancaires domiciliés au CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE, après état de rapprochement. La commission a contrôlé l'exactitude des recettes. Il y a parfaite correspondance entre les cotisations, droits d'entrée, dépôts de garantie et autres recettes et les sommes encaissées par l'Association. La commission a constaté que l'Association ne dispose plus de caisse. L'ensemble des espèces est déposé immédiatement sur le compte bancaire de l'Association. Elle a également contrôlé les dépenses de l'Association et a constaté que toutes les dépenses sont dûment justifiées par une facture ou une note de frais. Concernant sa mission de contrôle des comptes, la commission n'a décelé aucune anomalie, elle certifie que les comptes associatifs de la période étudiée sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association. Elle donne quitus à la trésorière et propose à l'assemblée générale ordinaire, l'approbation des comptes. Didier KLODAWSKI remercie la commission pour son travail. Passage au vote. Approbation des comptes à l'unanimité.

Sixième point : -renouvellement de la commission de contrôle des comptes -

Se représentent : Édouard ZDOBYCH et Stéphane THOMASSET. Personne d'autre ne présente sa candidature. Passage au vote. Approbation à l'unanimité.

Septième point : - renouvellement par tiers du conseil d'administration -

Membres sortants qui se représentent : José DIAS, Jean MAST (MHP), pour 3 ans. Un nouveau membre se présente : Patrick GEORGES (TSE), pour 3 ans. Passage au vote. Approbation à l'unanimité. Le conseil d'administration est ainsi composé : José DIAS, Jean MAST, Gérard BARTHÉLÉMY, Joseph MANZONI, Geneviève BALIGOUT, Patrick GEORGES, Chantal COLARDELLE et Didier KLODAWSKI.

Huitième point : - perspectives pour l'année 2006 -

Didier KLODAWSKI remet à jour régulièrement le site Internet de l'Association et de la Fédération : www.jardinsfamiliaux.org, dans lequel figure un *weblog*, ou *blog*, en français *le journal de bord du président* : <http://jardins-reims.over-blog.org/>. Ainsi les adhérents peuvent suivre les activités au jour le jour.

Le président demande s'il faut maintenir la permanence un bureau les deniers samedis du mois, 18 h 30 - 19 h 30, dans la mesure où les jardiniers ne viennent pas. L'assemblée générale propose d'arrêter les permanences et désire que le président passe plus souvent dans les jardins, afin de rencontrer les jardiniers.

Didier KLODAWSKI annonce qu'il y aura des journées portes ouvertes au secteur MHP, les 4 et 5 juin prochains, des personnalités seront invitées. Le président annonce qu'il réunira, courant février ou mars, tous les administrateurs et responsables de secteur pour leur indiquer les dispositions associatives, quant à la bonne tenue des jardins. Puis il fait le point secteur par secteur :

ADV : très bien coté droit, à restructurer coté gauche, nouveau grillage.

BMS : à restructurer, grillage neuf, porte blanche non conforme à enlever.

STF-MAR : tonneaux non conformes.

ROS : tuyaux PVC non conformes, plaques en acier non conformes, trop de bidons dans un jardin, bordures non conformes

MHP : bordures PVC ou en ferraille.

TSE : trop de tonneaux, bordures en PVC.

ANJ : un arbre coupé sans autorisation, bordures PVC, barbelés.

BAM : problème qui subsiste avec les riverains.

BMN : tonneaux enterrés, constructions non autorisées, fenêtres.

CHP : bordures PVC, ou en ferraille.

LDR : RAS, secteur en amélioration.

EGA : RAS

Le conseil d'administration compte sur tout le monde, pour enlever les bordures en ferraille et en PVC et pour se mettre en conformité avec le règlement intérieur. Il a constaté une nette amélioration depuis 2 ans. Le président rappelle encore une fois que les cuves sont interdites, et le nombre maximum de tonneaux est de 3, tonneaux bleus de 200 litres. Pour des raisons de sécurité, les tonneaux ne doivent pas être enterrés Il est important qu'il y ait une harmonisation dans tous les jardins associatifs. Il précise que le nombre d'éléments est 8, au niveau des bacs à compost. Ceci est répété à chaque réunion. Approbation à l'unanimité.

Didier KLODAWSKI ajoute : concernant les pompes, cela n'est pas nouveau, les utilisateurs les entretiennent eux-mêmes. Certaines n'ont pas été démontées, lors des fortes gelées de ces derniers jours, ne venez pas dire, il nous faut un joint ou une pompe neuve. Par ailleurs, notre fournisseur de pompes ne nous a pas livré, malgré notre commande et de maintes réclamations. Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé de ne plus faire l'acquisition de nouvelles pompes. Cela pour plusieurs raisons : - les jardiniers ne les entretiennent et attendent que ce soit l'association ou le responsable qui le fasse, - ces derniers temps, il y a eu trop de vols dans les jardins, - et du fait de l'évolution, beaucoup de jardiniers ont leur pompe thermique.

Dorénavant, les nouveaux jardiniers devront acheter leur pompe à main ou thermique et quand ils partent, ils reprennent leur pompe personnelle ou voient directement avec le repreneur du jardin. Pour les anciens jardiniers, l'Association a décidé de ne plus assurer la maintenance des pompes. Les anciennes pompes seront entièrement à la charge des jardiniers. JACA ne gère plus le parc des pompes. L'entretien, la maintenance et le remplacement de pièces seront assurés exclusivement par les jardiniers utilisateurs des pompes. Passage au vote : approbation à l'unanimité.

Le président répond à Christian DEVOITINE et précise que l'Association prendra en charge le forage du puits au secteur ADV et fournira le tuyau en PVC. Didier KLODAWSKI fait part des prévisions de travaux : restructuration ADV coté gauche et BMS. Michel ROYER et Georges POUILLY pensent qu'il n'est pas nécessaire de faire passer les voitures d'un portail à l'autre à l'intérieur du secteur BMS. Le président prend note, il rencontrera les jardiniers sur le terrain pour leur demander leur avis.

Il demande qui veut un abri bois : Antoine DEVUE (BMN), Salvatore BRUNO (ROS) et 1 au secteur STF. Quant au secteur CHP, les abris pourront être livrés en 2007. Les achats se feront après l'obtention des subventions.

Neuvième point : - questions diverses -

François ESPOSITO (ANJ) : « Suite au changement des portes accédant aux allées, nous constatons qu'elles ne sont pas assez dissuasives ! Ne pourrait-on pas ajouter, tout en haut des dents métalliques ». Le président a demandé un devis à TIM pour des lisses dissuasives. Il demande si elles sont vraiment nécessaires, dans la mesure où les cadenas sont cassés. François ESPOSITO pense que oui. Le président précise que les jardiniers devront les poser eux-mêmes. Un membre intervient pense que la pose de lisses dissuasives n'est pas possible du fait du danger que cela peut représenter. À Suivre.

Francis CHARPENTIER (TSE) : « Demande, est il possible d'avoir un nouveau bac à compost cette année. À l'avance, merci. Parcelle n°7 Terrain de Séjour ». Le président constate que Francis CHARPENTIER est absent. L'association n'a plus de bac à compost, ils ont tous été distribués. On va regrouper les demandes et les commander à l'unité, afin de ne plus stocker. Les personnes qui ont plus de 8 éléments devront les donner aux autres jardiniers.

Alain HENRY (ÉGA) : « Pour l'entretien des pompes, vous serait-il possible de me fournir un kg de peinture verte antirouille et un litre de diluant et pour les cabanes de la Lazure satinée ». L'Association n'entretien plus les pompes. D'accord pour la peinture antirouille pour repeindre les piquets et les portails. S'il en reste, elle pourra servir pour les pompes. D'accord pour le diluant et la Lazure. Attendre le mois de mai ou juin.

ALOVIS (ANJ) : « Vols dans les jardins ». La question a déjà été évoquée. Le président déplore l'augmentation des vols dans les secteurs. Il faut toujours fermer les portails d'entrée. La police municipale aura les clés des secteurs et pourra venir à l'improviste, afin d'entrer dans les secteurs, de surveiller les jardins d'arrêter les voleurs.

Jackie MANSUY (STF) demande un bac à compost. **Michel ROYER** : il faut du grillage et de la Lazure pour BMS.

Monsieur Laurent HECQUET, Crédit MUTUEL NORD EUROPE prend la parole et annonce qu'il est heureux d'être présent aujourd'hui et remercie le président. Le CRÉDIT MUTUEL est devenu le partenaire des jardins familiaux de l'agglomération de Reims, en subventionnant pendant trois ans le concours des plus belles parcelles. Le CRÉDIT MUTUEL est spécialisé dans la banque des associations, mais aussi des particuliers. L'avantage du CRÉDIT MUTUEL réside dans le service apporté à sa clientèle. Monsieur HECQUET remet des porte-clés aux personnes présentes. Ensuite, la parole est donnée à Jacques VARENNE représentant la Société d'Horticulture. Il se réjouit du partenariat depuis plusieurs années avec les jardins familiaux. Il remercie les jardiniers présents le 7 mai 2005 au secteur BMN et regrette que les adhérents de la Société ne soient pas venus nombreux. La prochaine réunion aura lieu le 6 mai 2006 au secteur BMN. Une meilleure communication sera faite au sein de la Société. Au salon NATURE & JARDINS 2006, la Fédération des jardins et la Société seront ensemble. Des projets de manifestation avec les jardins familiaux sont en cours. Georgy WEILER, président des jardins familiaux CROIX DU SUD annonce que le 17 juin prochain, son association fêtera ses 20 ans. Il attend de nombreux visiteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11 h 25 et invite les personnes au verre de l'amitié.

Didier KLODAWSKI

Le président.